



Procédure création d'un compte Cap Métiers

MAJ : 30/04/2024



Pour accéder à la plupart des actions, ma structure doit avoir créé un compte Cap Métiers. Je devrai également disposer d'un **compte personnel**.

Offre de service aux pros depuis mon compte Cap Métiers

Adhérer ou renouveler votre adhésion à Cap Métiers



Ma structure est **adhérente** à Cap Métiers

Ma structure n'est **pas adhérente** à Cap Métiers

Je bénéficie des **actions de formation**, des **parcours d'autoformation** et des **ateliers de codéveloppement**.

ParcoursPro
Bien plus que des formations

Rafaël

Je peux participer aux :
webinaires, webateliers,
journées professionnelles
conférences, réunions
d'informations...

Organisme de formation :
Je peux **publier mon offre de formation**
Prescripteur :
Je peux **réaliser, suivre des candidatures**
sur l'offre conventionnée

FAQ

Création de compte

FAQ

ParcoursPro

FAQ

Rafaël



1 Rendez-vous sur la [page de connexion](#) à **Cap métiers pro**

Navigateurs conseillés : Mozilla Firefox et google Chrome

Je me connecte ou crée mon compte individuel

Ou depuis [cap-metiers.pro](#), cliquez sur le bouton « **Connexion** » en haut de la page d'accueil.



Le site au service des opérateurs
de l'orientation, de la formation et de l'emploi en Nouvelle-Aquitaine



ORIENTATION-PARCOURS | FORMATION-VAE | ORGANISME DE FORMATION | BESOINS DE L'ÉCONOMIE | EMPLOI-INSERTION | TERRITOIRES

2 Cliquez sur « Identifiant »,

Connectez-vous aux comptes des services de Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine

10/01/2022

Bienvenue sur la page de connexion et de création de compte Cap Métiers. Elle est destinée aux acteurs de la formation, de l'orientation et de l'emploi pour leur permettre de s'inscrire aux **actions de professionnalisation ParcoursPro** et aux prestataires d'intégrer leur offre de formation et d'apprentissage dans la **base régionale Rafael**.



Votre contact pour la création du compte : tus@cap-metiers.pro
Une fois connecté(e), vous pourrez accéder aux **services Rafael et ParcoursPro** (voir plus bas).

3 Je n'ai pas de compte : Cliquez sur « Créer un compte ».

Identification requise

Valider

[Mot de passe oublié ?](#)
[Créer un compte](#)

3 J'ai déjà un compte : Saisissez votre identifiant et votre mdp puis cliquez sur « Valider ».

4 Rattachez votre compte personnel à votre structure et complétez les informations demandées.

Vous ne trouvez pas votre structure dans la liste déroulante ?
Contactez tus@cap-metiers.pro



Demande de création de compte

Structure / Employeur

Ma structure n'est pas dans la liste

La création de compte nécessite de se rattacher à la structure dans laquelle vous êtes salarié afin d'accéder à Rafael ou à ParcoursPro.

-- Civilité --

Nom

Prénom

5 Le référent de votre structure confirmera toute demande de rattachement de compte.

Vous recevrez un mail de confirmation. ✓



Votre structure n'a pas de compte ? → tus@cap-metiers.pro

Les comptes personnels sont rattachés à, a minima, un statut :

Le « **référént** » de la structure confirme les demandes de création de compte, **attribue les droits** (employeur et bénéficiaires) et signale toute modification concernant la structure.

Si vous êtes le premier utilisateur créé pour votre structure, vous serez automatiquement «référént», ce statut pouvant être par la suite attribué à une autre personne dans votre structure.

ParcoursPro
Bien plus que des formations

Le « **bénéficiaire** » effectue ses demandes d'inscription aux formations, en ligne, et peut retrouver, sur son espace personnel, les actions suivies, demandées, refusées, annulées.

L' « **employeur** » est alerté de chaque demande d'inscription et peut valider ou refuser la participation à la formation du (des) salarié(s). Il est informé de la présence effective en formation. Il a une vision globale de l'ensemble des décisions qu'il a prises (accords/refus).

Rafael

Le « **gestionnaire OF** » (catalogue formation / pré-inscription / général) gèrent le catalogue de formation sur Rafaël et/ou des candidatures